

Questions orales

la loi partout au pays. Et j'espère que j'aurai l'appui total du chef de l'opposition pour cette position de politique.

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, avec les déclarations de l'ex-ministre de la Sécurité publique du Québec hier, il devient évident que la seule personne au Canada à ne pas savoir que ni la GRC ni la Sûreté n'interviennent en territoire mohawk est le solliciteur général du Canada.

Alors que lui-même et son premier ministre nous disaient dans un débat que la situation était extrêmement délicate et qu'il fallait faire attention, pourquoi le solliciteur général nous dit-il que la GRC intervient en territoire mohawk sans aucun problème, alors que même le premier ministre nous parlait de la délicatesse et de la particularité de la situation il y a quelques jours?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à répéter que le gouvernement ne tolère aucune zone interdite.

J'ignore ce qui se passait à l'époque où le chef de l'opposition faisait partie du cabinet conservateur. Il voudra peut-être nous l'expliquer. Je peux dire qu'il n'y a pas de zone interdite à l'heure actuelle. Le gouvernement entend faire respecter la loi partout au Canada. Qu'on ne voit pas les agents de la GRC à la télévision ne signifie pas qu'ils ne font pas leur travail pour faire respecter la loi sur les réserves ou ailleurs au Canada.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, alors même que les autorités de la GRC ont confirmé que non seulement les réseaux de contrebandiers servaient à la contrebande de la cigarette mais que la contrebande s'étendait à des produits de luxe comme les vêtements, les bijoux et l'alcool, comment le solliciteur général veut-il qu'on le croit lorsqu'il nous affirme que ces réseaux ne serviraient pas pour le trafic du produit le plus payant, la cocaïne?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ignore où se trouvait le leader parlementaire de l'opposition au cours des deux dernières semaines, parce qu'il aurait dû entendre le chef de notre parti, le premier ministre, et moi-même dire que ce qui nous poussait à agir sans tarder, après des années de laisser-faire, y compris la période où le chef de l'opposition faisait partie du cabinet conservateur, c'est qu'il existait des réseaux de contrebande non seulement pour le tabac, mais aussi pour l'alcool, les médicaments et les armes militaires de grande puissance.

Nous l'avons dit ici même à la Chambre et c'est pourquoi nous avons intensifié les activités de lutte contre la contrebande partout au Canada. Plutôt que d'agir comme elle le fait, l'opposition officielle devrait appuyer les efforts que nous déployons et qui vont bien au-delà de ce qu'on était prêt à faire à l'époque où le

chef de l'opposition était de ce côté-ci, comme membre du cabinet conservateur.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Comme nouveaux députés, nous avons assisté à de nombreuses séances d'information au cours desquelles on nous a présenté des énoncés de mission pour des ministères ou des programmes, des mandats et des énoncés d'objectifs. Nous avons remarqué que bien peu de ces énoncés faisaient allusion à la situation financière précaire du gouvernement ou aux intérêts des contribuables.

• (1425)

Le premier ministre donnerait-il dès cette semaine à tous les dirigeants de ministères, d'organismes et de programmes l'ordre de revoir leurs énoncés de mission afin d'y insérer, comme objectifs explicites, la réduction du déficit et la maximisation des avantages pour les contribuables?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, si je le faisais cette semaine, je serais bien en retard. Je l'ai fait dès le premier jour, dès la formation du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien (Saint-Maurice): J'ai demandé aux ministres de veiller à ce que le gouvernement soit économe et efficace et à ce que le contribuable obtienne les services qu'il paie par ses impôts.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre.

Comme le premier ministre le sait, plus de 70 p. 100 des dépenses nettes du gouvernement sont des dépenses législatives sur lesquelles la Chambre ne se prononce pas chaque année.

Le premier ministre accepterait-il que ces dépenses législatives soient examinées par la Chambre et ses comités chaque année?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, le chef du Parti réformiste n'est pas sans savoir que des projets de loi découlant du budget seront proposés à la Chambre. Il pourra alors proposer des amendements. Si le député veut remettre en question les pensions de vieillesse, nous allons voter contre.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une autre question supplémentaire. Nous obtiendrons peut-être quelque chose cette fois.

Le vérificateur général a signalé que les recettes fédérales provenant des droits imposés pour l'utilisation d'installations fédérales, de biens et de services du gouvernement dépassent les 3 milliards de dollars par année, mais qu'il n'y a aucun examen réglementaire ou parlementaire de ces droits.